

Compte rendu sommaire

Réunion du Bureau Communautaire du Lundi 12 avril 2021

au siège 34 Grand 'Rue à Rombas

L'an DEUX-MILLE-VINGT-ET-UN, le DOUZE du mois d'AVRIL à 17h30, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 1^{er} avril 2021.

Présents : Mesdames LAMARQUE et VANNI et Messieurs FAVIER, FOURNIER, MATELIC, MULLER, MUNIER, ROVIERO et SCHWEIZER.

Membre ayant donné procuration : M. BOLTZ à M. FOURNIER

Absent excusé : M. CORRADI

Absent : M. HEISER

Présents sans voix délibérative : MM. LOGNON et SERRIER et Mmes LIEBGOTT et SALIOU

Le Président ouvre la séance à 17h30, annonce les procurations et passe à l'examen de l'ordre du jour.

Approbation du procès-verbal de la séance du 8 février 2021

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE, le procès-verbal de la séance du 8 février 2021.

DB 2021-33 – Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat - Prorogation

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DÉCIDE de prolonger de deux années l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, sur l'ensemble du territoire communautaire, en partenariat avec l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat,
 - Et AUTORISE le Président à signer l'avenant à la convention OPAH ayant pour objet la prorogation de deux années du dispositif.

DB 2021-34 - Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) – Attribution de subventions

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DÉCIDE d'attribuer des subventions à des particuliers dans le cadre de l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH), pour un montant total de 4 608 €,
 - Et DÉCIDE de procéder à leur versement.

DB 2021-35 - Étude en vue de la création d'un réseau d'itinéraires de promenades et de randonnées - Élaboration du dossier administratif et technique – Mission au profit de la Fédération Française de Randonnée Pédestre

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DÉCIDE d'engager l'élaboration du dossier administratif et technique permettant l'inscription au PDIPR d'un réseau de promenades et de randonnées ;
 - DÉCIDE de confier cette mission à la Fédération Française de Randonnée Pédestre ;
 - Et AUTORISE le Président à signer les documents nécessaires y afférent.

DB 2021-36 - Réalisation d'un diagnostic du territoire intercommunal en vue de la rédaction d'une Convention Territoriale Globale - Choix du prestataire et détermination des modalités de répartition du coût de l'étude entre la Communauté de Communes et les communes concernées

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DÉCIDE de retenir l'offre présentée par le Bureau d'Etudes « Le Management Des Liens » pour la réalisation d'un diagnostic intercommunal destiné à permettre l'élaboration d'un plan d'actions opérationnel en vue de la rédaction d'une Convention Territoriale Globale (CTG) avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle ;
 - AUTORISE le Président à signer toutes les pièces afférentes à la conclusion, à l'exécution et au règlement de ce marché ;
 - SOLLICITE l'attribution d'une subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle pour la réalisation de ce diagnostic ;
 - DÉCIDE de répartir le coût de cette étude ; après diminution de la subvention attribuée par la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle, à raison de 50 % pour la CCPOM et 50 % pour les communes concernées par la Convention Territoriale Globale ;
 - Et DÉCIDE de répartir la quote-part de chacune des communes concernées au prorata du nombre d'enfants de 0 à 14 ans de chacune d'entre elles, conformément au tableau de répartition ci-dessous

COMMUNE	Nombre d'enfants de 0 à 14 ans	Participation de la commune
Amnéville	1724	552
Clouange	472	151
Marange-Silvange	1180	378
Montois-la-Montagne	525	168
Moyeuvre-Grande	1423	455
Pierrevillers	232	74
Rombas	1651	528
Roncourt	222	71
Rosselange	429	137
Ste-Marie-aux-Chênes	814	261
Vitry-sur-Orne	560	179
TOTAL	9232	2955

DB 2021-37 - Petite Enfance – Construction d'un multi accueil à Rombas – Demande de subvention auprès du Département de la Moselle

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- ADOPTE le plan de financement de l'opération de construction d'une structure multi-accueil à ROMBAS ;
 - DÉCIDE de réaliser cette opération et de financer, le cas échéant, la part non subventionnée par les fonds propres de la CCPOM ;
 - DÉCIDE d'adhérer au dispositif Ambition Moselle du Département de la Moselle et de signer la convention avec ce dernier ;
 - SOLLICITE une subvention auprès du Département dans le cadre du dispositif AMBITION Moselle ;
 - Et AUTORISE le Président à signer tous les documents relatifs à cette opération.

DB 2021-38 - Dispositif d'aide aux équipements de développement durable - Versement de subventions

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DÉCIDE d'attribuer des subventions à des particuliers dans le cadre du dispositif d'aide aux équipements de développement durable, pour un montant total de 1 115,35 €.
 - Et DÉCIDE de procéder à leur versement.

DB 2021-39 - Travaux de rénovation énergétique des bâtiments publics – Attribution de fonds de concours aux Communes – Règlement d’attribution

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l’exposé du Président et après en avoir délibéré, à l’unanimité,
- DÉCIDE de mettre en place un fonds de concours, en faveur des communes membres de la CCPOM, pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique de leurs bâtiments publics,
 - Et ADOPTE le règlement d’intervention déterminant les modalités d’attribution de ces fonds de concours.

DB 2021-40 - Travaux de rénovation des réseaux d’éclairage public – Attribution de fonds de concours aux Communes – Règlement d’attribution

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l’exposé du Président et après en avoir délibéré, à l’unanimité,
- DÉCIDE de mettre en place un fonds de concours, en faveur des communes membres de la CCPOM, pour la réalisation de travaux de rénovation des réseaux d’éclairage public des communes,
 - Et ADOPTE le règlement d’intervention déterminant les modalités d’attribution de ces fonds de concours.

DB 2021-41 - Gestion et valorisation des déchets – Engagement dans la démarche de labellisation Economie Circulaire

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l’exposé du Président et après en avoir délibéré, à l’unanimité,
- DÉCIDE de s’engager dans une démarche de labellisation « Economie Circulaire »,
 - SOLLICITE l’accompagnement de l’ADEME et de la Région pour le dispositif d’aide proposé,
 - AUTORISE le Président à engager les démarches nécessaires et à signer tous les documents nécessaires,
 - Et CHARGE le Commission « Déchets Ménagers » de désigner en son sein les membres du Comité de Pilotage chargé de suivre toute la procédure « Economie Circulaire ».

DB 2021-42 - Gestion et valorisation des déchets – Etude de préfiguration Economie circulaire – Avenant n°1

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l’exposé du Président et après en avoir délibéré, à l’unanimité,
- ENTÉRINE les modifications à apporter à la mission de réalisation d’une étude de préfiguration en vue de réaliser un diagnostic stratégique et partagé sur le territoire pour mettre en évidence les enjeux et opportunités et développer un plan d’actions et des démarches d’économie circulaire,
 - AUTORISE le Président à signer l’avenant n° 1 à passer avec le Bureau d’études INDIGGO afin d’adapter la fin de la mission au nouveau dispositif d’aide mis en place par l’ADEME en 2021.

DB 2021-43 - Gestion des déchets – Marché de travaux pour la fourniture et pose de conteneurs enterrés Attribution

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l’exposé du Président et après en avoir délibéré, à l’unanimité,
- DÉCIDE de retenir l’offre présentée par l’entreprise MULLER TP, pour le LOT N° 1 – Travaux de terrassement – Voiries du marché de travaux pour la fourniture et pose de conteneurs enterrés, pour un montant de 205 035,00 € HT soit 246 042,00 € TTC pour l’ensemble du marché correspondant à ce lot (Tranche Ferme, Tranches optionnelles 1 et 2), étant précisé que les tranches optionnelles pourront être affermées selon les dispositions prévues dans le marché.
 - DÉCIDE de retenir l’offre présentée par l’entreprise ASTECH pour le LOT N° 2 – Fourniture et pose des conteneurs du marché de travaux pour la fourniture et pose de conteneurs enterrés, pour un montant de 256 950 € HT soit 308 340,00 € TTC pour l’ensemble du marché correspondant à ce lot (Tranche Ferme, Tranches optionnelles 1 et 2), étant précisé que les tranches optionnelles pourront être affermées selon les dispositions prévues dans le marché,
 - Et AUTORISE le Président à signer toutes les pièces afférentes à la conclusion, à l’exécution et au règlement du marché.

DB 2021-44 - Création d'un emploi de Rédacteur Principal de 1^{ère} classe

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DÉCIDE de modifier le tableau des effectifs de la Communauté du Pays Orne Moselle afin de créer un emploi de rédacteur Principal de 1^{ère} classe à temps complet.

DB 2021-45 - Commission Locale d'Information du Centre Nucléaire de Production Électrique de Cattenom Désignation d'un représentant

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DÉSIGNE en qualité de représentant de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle au sein de la Commission Locale d'Information du centre Nucléaire de Production Électrique de Cattenom : Monsieur Yves MULLER.

7. INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

- Tableau de bord d'activités au 31/03/2021
- Tableau de bord financier au 31/03/2021
- Tableau de bord « Ordures Ménagères » au 28/02/2021
- Tableau de bord « Opération Ravalement de Façades » au 31/03/2021
- Tableau de bord « Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat » au 31/03/2021
- Tableau de bord « Isolation thermique » au 31/03/2021
- Tableau de bord « Autorisation d'Urbanisme » au 31/03/2021
- Tableau de bord « Petite Enfance » au 28/02/2021
- Tableau de bord « Fonds de Résistance » au 31/03/2021

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 18h50.

Rombas, le 16 avril 2021

Le Président



Lionel FOURNIER